

COLLOQUE NATIONAL ACEPP 30.5.16

Recherche des dynamiques citoyennes et participatives de ceux qui n'ont pas souvent la parole. L'intention de cette journée est de s'interroger ensemble sur le renforcement du pouvoir d'agir des parents, le croisement des savoirs pour l'éducation sur les territoires, donner du sens à la coéducation. La question vaut au-delà des UPP (universités populaires des parents), depuis son association, son centre social, sa CAF...

AUDREY RODDE, PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)

L'Acepp a été créée il y a 35 ans, pour un mode d'accueil bienveillant basé sur la collaboration entre les parents, qui se sont voulu impliqués dans l'éducation de leurs enfants. Cela a abouti à la création de crèches parentales. Cela a porté ensuite les UPP. 30.000 familles et 40.000 enfants sont accueillis.

Les parents se questionnent et cela doit être entendu et partagé, pour que les réponses viennent du collectif. L'éducatif a un rôle prépondérant, issue de l'école, de la famille, du lieu de vie. Il faut construire des espaces de coéducation, des espaces de dialogue pour dépasser les représentations et reconnaître l'expertise de chacun.

C'est du concept de coéducation que, il y a 10 ans, les UPP sont nées. 31 universités ont été créées depuis 2005, abordant, pour cette troisième génération, la protection de l'enfance et le handicap. Toutes les recherches, projets et actions ont été soutenus par le ministère des affaires sociales, le CGET, la CNAF, les CAF, la fondation de France, les centres sociaux.

LAURENCE ROSSIGNOL, MINISTRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES

Le renforcement du pouvoir d'agir des familles est présent au quotidien dans son mandat. Tous sont porteurs d'innovation sociale, qu'elle tente d'impulser dans les secteurs qui sont les siens. Rendre les parents acteurs des politiques qui les concernent est la principale condition de l'efficacité des politiques publiques : les interroger, prendre place dans l'espace public, s'émanciper des préjugés des sachants des politiques publiques. Grande concertation pour élaborer la feuille de route 2015-2017. Satisfaite que la PE entre dans le champ de l'activité des UPP. Elle a fait partager l'expérience de ceux qui ont connu ou

connaissent encore la PE, comme intervenant dans leur propre vie : groupe de travail avec des jeunes majeurs et des parents placés à l'ASE. Le sujet était, quelle que soit la situation de la famille, comment elle vit la présence de l'éducateur de l'ASE dans un contexte de souffrance des familles ou des enfants. Elle a appris que la représentation que les familles ont de l'ASE est négative, en elle-même facteur d'aggravation de la situation des familles : cela amène les familles à ne pas faire appel aux services sociaux, ce qui aggrave les situations, parce que les familles ont peur du placement. Ce délai aggrave les situations et amène au placement. Cette perception est injuste, parcellaire, mais qui doit être intégrée en mettant les parents en situation de donner leur point de vue et d'être des acteurs des politiques sociales. Plus il y aura de parents dans les groupes de travail, plus il y aura d'intermédiaires positifs pour aller vers les familles. Albertville et Lyon sont des UPP qui ont abordé la PE, et elle souhaite connaître leurs conclusions.

Elle soutient l'émergence d'un réseau d'entraide pour les familles monoparentales (dont à Paris 19 et 20 en expérimentation) : une recherche-action permet de confirmer des institutions. C'est la mise en place en réseau de collectifs de parents et de professionnels qui valorise les parents seuls et favorise l'entraide, le temps de répit, le partage pour prévenir et accompagner la solitude et l'épuisement des mères monoparentales. Cela vise à lutter contre la solitude et la déqualification restituée dans leur vie. L'énergie remarquable des mères monoparentales n'est pas inépuisable, et le réseau d'entraide vise à accompagner le risque de solitude plus grand et le besoin de souffler (comme cela a été le cas pour les aidants des personnes âgées ou handicapées). La vie sociale des mères monoparentales est ce dont elles se privent souvent, et qui est pourtant essentiel. Ce réseau de collectifs de parents vise à les soutenir dans ce que la vie associative nécessite de démarches administratives (les institutions ne sont pas pilotes, mais soutien ici). Ce réseau est un projet dont on peut déjà mesurer l'attractivité, qui n'est qu'un aspect du travail de la ministre. Les crédits de la branche famille auront doublé entre 2013 et 2017 pour atteindre 100 millions d'euros d'accompagnement à la parentalité. Les aides directes aux parents ont été développées : livret des parents dans le second trimestre de grossesse (besoins et ressources) notamment. Elle soutient une politique publique soutenante et non-jugeante. Par exemple, elle soutient une éducation sans recours à la violence physique, mais, lorsque cela arrive, elle souhaite pouvoir ne pas juger, mais proposer des lieux et des réseaux où échanger sur les situations difficiles. Le livret bébé sera suivi d'un livret adolescent. L'école, l'ASE, les CAF ne sont pas là pour juger, mais pour accompagner les parents et leur donner confiance en eux.

Une attention particulière est portée aux violences institutionnelles, c'est l'enjeu de la coéducation qui trouve son sens articulé autour de l'enfant et de ses besoins. La refonte du projet pour l'enfant va en ce sens : cet outil doit être construit entre les parents, l'enfant et les professionnels.

La place des parents dans les modes d'accueil a fait l'objet d'un rapport récent. Les parents sont le point d'origine et le port d'attache de l'enfant avant 3 ans. L'accueillir demande donc de travailler avec les parents. Elle portera attention à ce que la place de tous les parents soit encouragée, quelles que soient

les CSP. Des crèches ont été développées pour les parents qui entrent en insertion professionnelle : elles permettent un temps d'accueil adapté, mais également un accompagnement social adapté.

Cette implication des pairs dans les politiques publiques est nécessaire pour recréer du lien social. La nature des politiques publiques est un frein : raisonner par dispositif empêche la création d'actions souples par les publics, qui répondent à des besoins limités dans un temps limité. Dans les priorités de méthode de la ministre, il y a donc le décroisement des politiques sociales. Elle invite les groupes qui le souhaiteraient à venir la rencontrer avec l'Acepp.

MICHELLE CLAUSIER, LA DEMARCHE DES UPP : ORIGINES ET FONDEMENTS

Elle a coordonné les UPP avec la déléguée nationale de l'Acepp, réseau d'initiatives parentales (800 lieux d'accueil et 31 UPP notamment). Elle fait partie du réseau européen DECET pour travailler à la lutte contre les discriminations et au respect des diversités. C'est une démarche de la parentalité qui s'appuie sur les ressources des parents, reconnaît leurs valeurs et pratiques éducatives, permet aux parents d'avoir un pouvoir d'agir, vise la citoyenneté et la coéducation.

En 2005, des ressentis de parents faisaient face à un discours stigmatisant et dévalorisant sur les parents des quartiers populaires. La parentalité semblait l'affaire d'experts, les parents étant absents du discours. La parentalité pouvait ressembler à un modèle qui normalise les pratiques. Avec ce constat, l'Acepp a travaillé avec des parents pour proposer les UPP : mener des recherches, en lien avec les universités populaires du début du siècle et celles d'ATD. Les UPP permettent aux parents de prendre la parole, d'être entendu, de qualifier leurs savoirs pour construire un savoir croiser en reconnaissant leur expertise, de leur permettre de débattre et d'agir avec d'autres acteurs, comme un partenaire. Les UPP sont des groupes de parents qui mènent des recherches sur la parentalité, débattent et jouent un rôle citoyen sur leur territoire. Les UPP ont un axe recherche et un axe action citoyenne (simultanés).

Pour mener une recherche :

- Construire le groupe
- Travail exploratoire : les parents échangent sur leurs préoccupations pour construire un thème sur lequel tout le monde se retrouve
- Construction collective d'une question de recherche
- Choix de la méthodologie (accompagné par un universitaire)
- Recueil de données
- Production de résultats.

Thèmes de recherche : coéducation et cohérence éducative, école, transmission des valeurs, place des parents dans les quartiers populaires, violence, parents et PE, parents et handicap.

Le deuxième axe est celui des actions citoyennes. Les parents rencontrent des acteurs locaux et mènent des actions pour promouvoir la coéducation et la place des parents. Par exemple : intervention dans des colloques (REAPP), forums et débats dans les collèges et les écoles, intervention au cours de la formation de TS et de professeurs des écoles, participation à des groupes de travail avec les institutions (programmes éducatifs locaux, à la demande de la ville), organisation de formations croisées, création d'associations.

Les UPP sont regroupées dans l'Accepe avec des temps de formation, des regroupements nationaux, des séminaires pour percevoir ce réseau. Il existe une charte nationale de l'UPP et un site internet. Un livre a été produit par la première génération, un coffret par la deuxième.

ACCOMPAGNER LE POUVOIR D'AGIR DES PARENTS : QUELLE METHODOLOGIE ? QUELLES POSTURES ? QUELS REPERES ? QUELS EFFETS ? PARENTS ET ANIMATRICES

Comment faciliter la place des parents aujourd'hui ? les UPP permettent aux parents de savoir que leur action va être utile pour eux, leurs enfants, d'autres parents et le quartier. Les parents s'impliquent s'ils sont pris au sérieux et si on croit en eux. Trois ans, cela peut paraître très long, mais le lien entre les parents fait passer le temps très vite. Il se crée un socle de confiance par l'absence de jugement qui permet la liberté de parole. La valorisation de cette mobilisation, du savoir, passe par la mobilisation des institutions aussi. Quand les parents sont vus comme des ressources et non comme des parents à problèmes, cela les valorise et leur donne envie de se mobiliser. L'important est de faire avec et non pour les parents, de constituer une équipe. Quand les parents sont mobilisés, ils ont une capacité à mobiliser les autres parents plus importante que les professionnels eux-mêmes. Les parents ont peur du jugement ! dans le groupe, chaque parent a sa place et son importance. Le temps et la confiance permettent aux parents de se dépasser eux-mêmes, de dépasser leurs propres limites.

Qu'est-ce que l'aventure apporte aux parents ? On grandit, on prend plus d'assurance, on ose affirmer ce qu'on n'osait pas dire avant, on ne se préoccupe plus du regard des institutions et des professionnels. Quand nos enfants ont les yeux qui brillent, cela nous porte aussi. L'UPP modifie le système éducatif plus largement, et le regard des professionnels sur les parents, et en général. L'évolution est individuelle aussi (trouver des solutions pour les modes de garde des enfants pendant les réunions, les séminaires oblige à trouver une nouvelle organisation familiale, on réfléchit à une méthode, à des modes de réflexion, à sa propre insertion professionnelle) pendant toutes ces trois années. Au départ, on vient en tant que parent, à la fin, on est là en tant qu'individu. La communication avec les professionnels s'améliore : on comprend le vocabulaire, on a moins de mal à se parler. Cela change la relation aux institutions : les parents mesurent mieux la complexité institutionnelle. Cela donne de la force. Cela déculpabilise aussi, en permettant de se rendre compte qu'on n'est pas seul(e) responsable de tous les soucis.

Ça sert à quoi un animateur dans une UPP ? elles sont là pour instaurer un climat de confiance entre le groupe et l'ingénierie UPP, avec une palette outils d'animation pas formatée. Cela demande d'inventer, mais aussi d'être transparent sur les enjeux des UPP, au départ, il leur est donné de nombreuses informations : comment va se passer la recherche, comment elle va être financée, comment les autorités vont être interpellées. L'animatrice n'est pas le porte-parole des parents, mais les aide à porter leur parole. Elle motive les troupes, s'assure de la liberté de paroles de chacun. Elle est une interface entre parents et élus, Acep, universitaires, entre le niveau local et le niveau national. Elle est garante du cadre éthique et méthodologique dans l'UPP, mais aussi à l'extérieur. Elle rencontre les autres animatrices des UPP.

Quelle est la posture à avoir pour être animateur ? Est-elle spécifique aux UPP ? La posture est de ne pas partir de la problématique du parent, mais du parent en tant que personne, avec ce qu'il amène de ses talents et de ses ressources. Ce que fait et ce que dit le parent doit être valorisé par l'animateur, dans les moments formels et informels. C'est entre la posture d'assimilation au groupe et celle de la distance très importante : on est en confiance dans un cadre, avec un objectif commun qui est que les parents prennent la parole. Une certaine proximité ne remet pas en cause le rôle d'animatrice. Il faut repenser ce qui est dit des gens en formation ! Il s'agit d'être engagé dans la démarche pour susciter la confiance des parents. En tant que professionnelle, l'UPP fait se remettre en question : parents et animatrice cherchent ensemble, discutent, les parents trouvant des réponses aussi. Il n'y a pas de trame définie, l'avancement est commun, et cela demande de se décentrer de la posture « attendue ». Les parents sont les décideurs. Il faut montrer aux parents la valeur de leur parole, individuelle comme collective. L'animatrice n'est pas là pour dire ce qu'il faut dire. Elle peut, parfois, aider à décrypter les enjeux de cette parole. C'est une valorisation qui n'est pas condescendante. La parole des parents n'est pas dénaturée.

Comment garder cette posture dans le temps ? Comment l'Acep est un point d'appui ? Le soutien de l'institution est important pour tenir dans le temps : l'institution porte l'UPP. Au niveau des temps de coordination nationale avec l'Acep, ce sont des temps importants pour l'animateur qui peut expliquer où le groupe en est, où il va, les éventuelles difficultés. Le soutien du groupe d'animateurs permet de se recentrer, de le retransmettre ensuite aux parents, notamment en termes de réseau national relié.

Passer du parent problème au parent solution. Avoir des enjeux de hauts niveaux. Viser un collectif qui se pose des questions, et non des avancées individuelles positives qui sont les effets collatéraux. Cf. Loïc Blondiot (?), Marion Carelle (?).

[LA REALISATION DE RECHERCHES PAR LES PARENTS : QUELLE PRODUCTION DE SAVOIRS ? QUELS EFFETS POUR LES PARENTS ET LES UNIVERSITAIRES ?](#)

Qu'est-ce qui intéresse les parents au départ ? L'intérêt peut être d'aller confronter son point de vue au point de vue général. Cela fait peur au début. Il y a différents niveaux scolaires dans le groupe, et c'est bien. C'est un travail intellectuel, la dynamique d'un groupe.

Quelles étapes concrètes ? Cela démarre par le recrutement des parents. Cela peut démarrer avec une question définie. On établit un questionnaire, qu'on améliore d'après les réponses. C'est le cheminement classique d'une recherche, qui commence par la démarche exploratoire sur les questions qui préoccupent les parents. Ensuite, on laisse de côté son point de vue pour trouver une question sociétale. On trouve ensuite des hypothèses, des pistes pour commencer la phase pratique. On utilise différents moyens de recherche : questionnaires parents et professionnels, rencontres d'institutions, entretiens. Après le recueil des données, on synthétise les réponses en faisant des catégories et en croisant les réponses pour arriver à des résultats et à une conclusion qui clôture la recherche. On choisit ses lieux d'enquêtes, sa méthode d'entretiens, en gardant en tête les trois pôles (parents, enfants et professionnels). L'universitaire est là pour conseiller, pour former au point de vue méthodologique.

Quelle place pour les parents chercheurs et pour les universitaires dans ces recherches ? L'universitaire valorise le travail des parents, l'accompagne, apporte un cadre scientifique, fournit des moyens d'analyse, valide ou rejette des pistes en gardant toujours les idées des parents. C'est un guide scientifique, un soutien méthodologique. Les parents choisissent l'universitaire, en lui demandant d'être à l'égal des parents.

Comment est-ce qu'on permet à tous les parents de participer à ce travail de recherche ? Comme au Mac Do, en partant du « venez comme vous êtes ». Chaque parent est pris avec sa compétence, à sa place, toute participation est prise en considération, chacun à son rythme.

Qu'est-ce que ça a apporté aux parents ? De la confiance, de la force, de la fierté, aussi par rapport à la famille. Les parents se sentent plus en confiance pour rencontrer et échanger avec les coéducateurs des enfants. Cela crée de la fierté des enfants dont les parents participent aux recherches. C'est un enrichissement personnel intellectuel aussi.

Pour mener une recherche, il faut des universitaires auxquels on demande de se décaler. De votre point de vue de chercheur, quel rôle et quelle place avez-vous eu ? L'idée n'est pas d'être chercheur, mais universitaire. Il s'agissait plus de séances de formation à la recherche, pour des parents qui travaillaient parfois sur des sujets étrangers aux universitaires présents. Il s'agissait d'un accompagnement méthodologique. Il faut gagner sa place, en passant un entretien, en validant des indicateurs peu classiques. Il s'agit de donner confiance au groupe de parents, de désacraliser la fonction universitaire. Ce sont de vraies recherches. En termes d'apports, il s'agissait surtout d'empathie, de techniques d'entretiens (ne pas juger, rester neutre...). L'autre passage est celui du passage à l'écrit, qui demande une expertise méthodologique qui s'acquière avec plus de temps... l'universitaire ne doit pas arriver comme un sachant, juste arriver avec ses outils. Parfois, les outils qu'il a ne fonctionnent pas et il faut s'adapter (c'est une valeur importante, comme universitaire comme parent !!!). Chacun arrive avec ses représentations et évolue dans la rencontre.

Quels ont été les apports pour vous en tant qu'universitaire, pour vous comme en termes de pratique ? Sur les pratiques professionnelles, l'UPP participe au même titre que le reste de l'enseignement : on met en place des dispositifs pour que les étudiants apprennent, comprennent et mettent en place des recherches. Il s'agissait de la même démarche avec les mamans. L'universitaire peut créer une rencontre entre parents et étudiants sur le même sujet. Un séminaire avec des échanges de questions réponses peut permettre de transmettre des connaissances de façon plus horizontale. C'est une demande extraordinaire vis-à-vis de personnes qui sont ancrées dans la vraie vie : prendre du temps pour faire une recherche collective (ce qu'on n'ose parfois même pas demander à nos étudiants !), le soir, le week-end, en posant des jours de congés, ce que beaucoup de professionnels ne feraient pas. Il y a de la convivialité et de l'empathie. Les personnes restent aussi, y compris trois ans ! A titre professionnel, cela peut permettre de se questionner pour savoir « à quoi tu sers ? ».

Est-ce que vous avez eu à adapter vos postures par rapport à votre posture traditionnelle d'universitaire ? Le travail habituel se fait en individuel et sur une année. Là, on accompagne un groupe pendant trois ans. L'universitaire doit être animateur avec les outils de la recherche. Il faut rendre la recherche attrayante. L'université doit ouvrir ses portes pour faire entrer des gens, mais aussi pour faire sortir des gens, pour aller rencontrer les parents qui se posent des questions. Habituellement, l'extérieur est uniquement utilisé comme sources dont ils ont besoin dans leurs recherches, et cela devrait changer. Il pourrait y avoir un système de correspondants développé, comme on a des correspondants à l'étranger. La recherche participative fonctionne, et cela est de plus en plus prouvé.

Au-delà des parents acteurs, on a là des parents auteurs. Il y a un mouvement, encore discret, dans les universités (fab lab, collectif des chercheurs ignorants...) dont les UPP peuvent être les éclaireurs.

LE PARTENARIAT PARENTS-INSTITUTIONS, QUELS INTERETS, QUELS IMPACTS POUR L'EDUCATION SUR LES TERRITOIRES ?

Qu'est-ce qu'une action citoyenne et pourquoi la mettre en place ? Projets communs menées avec des partenaires, professionnels, associations pour valoriser les savoirs et croiser les regards. Ce sont des regards pour sensibiliser parents, dirigeants, décisionnaires, pour donner des pistes pour un fonctionnement meilleur du système.

Est-ce que vous pouvez nous donner des exemples ? Intervenir dans la formation des travailleurs sociaux pour porter la parole de parents : si les professionnels n'arrivent pas à comprendre les besoins des parents, ils ne peuvent pas bien accompagner les enfants. Participer à une coformation avec des travailleurs sociaux, où les parents sont formés et formateurs. Intervention dans des colloques. Rencontre de dirigeants de l'action sociale. Goûters en sortie d'école. Tables rondes avec des professionnels. Participation à des états des lieux sur les besoins des parents. Organisation de forum. Participation à des

instances de gouvernance des politiques publiques. Intervention dans les formations d'enseignants. Cafés des parents. Espaces parents dans les écoles.

Qu'est-ce que ça vous apporte en tant que parents de participer à ces actions citoyennes ? Les parents sont pris plus au sérieux, reconnus, entendus par les institutions. Ils deviennent relai entre les institutions et les autres parents. Leur intervention peut permettre de changer le regard des professionnels sur les parents, dès leur formation. Cela permet la prise de conscience que les parents peuvent être des partenaires. L'UPP légitime l'action des parents. Cela peut permettre plus de tolérance, de se faire une place dans la société.

Quelles ont été les collaborations des professionnels de la table ronde ? Une déléguée de préfet précise qu'elle a participé à un colloque, a répondu à des interviews, a participé à des rencontres, mais a surtout rencontré des gens merveilleux sur lesquels elle s'appuie depuis. Ce sont de belles rencontres sur le plan humain. Une directrice d'association précise qu'elle était déjà présente il y a trois ans, et a proposé ce dispositif aux parents des enfants confiés à l'institution. Au niveau de son association, cela a permis une rencontre sur les valeurs communes de la coéducation, pour permettre la rencontre dans un cadre contraint de la PE. Le coordinateur départemental de la CDSP (commission départementale de soutien à la parentalité) a soutenu la naissance de l'UPP départemental. Il s'agit que cela ne soit pas seulement une caution parentale. L'UPP a participé à l'analyse des besoins dans cette commission, mais aussi à la réflexion sur le schéma départemental, sur ses commissions opérationnelles.

Dans l'association, il s'agissait, en parallèle de la réflexion des professionnelles, de clarifier les attentes des parents en matière de parentalité. Il y avait aussi, du côté des professionnels, l'idée de la formation, pour avancer sur le changement de posture professionnelle et de pratiques. Il y a eu des résistances, des interrogations, mais un portage fort au niveau de l'association, notamment pour construire le groupe de parents. Ce fut une démarche associative (transversale aux 18 établissements). Il y a eu un petit groupe de parents mobilisés par rapport aux 300 situations d'enfants et de familles, mais c'est un effet papillon. Les professionnels savent que cela existe, ont pu les rencontrer (les parents ont présenté leur RA à l'AG, sont venus dans des CVS...). La directrice constate que les parents ont leur place dans tous les projets aujourd'hui, individuels comme collectifs, sous de nombreuses formes. L'accueil des familles est un point important, et cela a changé. La formation des professionnels a été impactée. Les professionnels font appel aux parents de l'UPP comme partenaires des projets qu'ils construisent (livret d'accueil, café des parents...). La participation des parents, même dans un cadre contraint, est donc possible. La conduite de cette démarche au niveau associatif a permis que les parents ne soient pas forcément intervenants dans les institutions dans lesquelles leurs enfants sont placés.

Qu'est-ce que vous retirez de ce travail avec les UPP en tant que professionnels ? Le premier point est celui de la rencontre avec les parents, rencontre humaine. Professionnellement, par exemple sur le sujet des conseils de quartier, dans les quartiers où il y a une UPP, cela s'est fait naturellement, tout comme

l'émergence de projets pour utiliser les budgets afférents. Les membres des UPP viennent, et drainent d'autres personnes. Les UPP ne sont pas que des dispositifs, elles sont marquées par la personnalité de leurs membres. Elles permettent de faire vivre des instances, qui deviennent autre chose que des chambres d'enregistrement, qui apportent du fonds, du débat.

La société civile doit être soutenue, sans être instrumentalisée, par les institutions publiques.

ATELIER EDUQUER ENSEMBLE PARENTS, PROFESSIONNELS, INSTITUTIONS : UN ENJEU DE SOCIETE

LES CHEMINS D'AUBENAS, ARDECHE

Parents d'un centre social dans un quartier d'habitat social. Des personnes d'origines différentes, des parents et des grands-parents. 4 ans de réunions régulières autour de différents thèmes. Questionnements partagés, thèmes collectifs. 5 thèmes ont été choisis pour la phase exploratoire : dialogue parent/pro, préjugés réciproques concernant l'éducation... ensuite, l'universitaire a rejoint le groupe, pour lui permettre de ne pas se disperser, offrir de la cohérence sans diriger. L'une des méthodes de l'universitaire pour la phase expérimentale était de choisir les mots clés de la phase de recherche. Le groupe a trié les mots clés en fonction des thèmes pour créer une question de recherche autour de l'institution, de l'éducation, des relations déséquilibrées et du dialogue. Ces mots clés ont été testés avec des parents extérieurs à l'UPP. « Quelle est la place du dialogue dans le système éducatif entre enfants, parents et professionnels. » On a donc trois acteurs. Quelques entretiens exploratoires ont permis de construire les hypothèses (goûters à la sortie de l'école) de recherche.

Pour la phase de recherche, un guide d'entretien a été créé pour ne pas être directif, rester neutre. Tous les entretiens ont été saisis par écrit. Des lieux ont été choisis, avec un parent, un enfant et un pro dans chacun. Les mots et phrases clés significatifs ont été repris.

Les résultats : le dialogue ne va pas de soi, il s'apprend. Les élèves apprennent et disent qu'ils sont là pour cela, sans concevoir que le lycée est un endroit de dialogue. Beaucoup semblent formatés à un monde éducatif sans dialogue. Les parents souhaitent être mieux entendus en dehors des périodes de crise. Aucun parent n'a parlé des instances officielles de dialogue (fédé de parents). Les pro ont reconnu l'importance du dialogue, mais de façon nuancée, en citant des freins, sans citer les instances de dialogue reconnues non plus. Comment apprendre sans dialogue ?

Un autre résultat montre que de nombreux éléments compliquent l'établissement d'un dialogue direct : la façon dont les pros voient leur métier (certains enseignants se limitent à l'enseignement, d'autres disent qu'ils doivent prendre du temps en-dehors de leur temps de travail, l'intensité du programme ne permet pas de dégager du temps, sauf dans les institutions alternatives). Les pro dans les institutions classiques

ne se sentent pas obligés de mettre en place du dialogue. Dans le système alternatif, l'épanouissement des enfants passe avant la pression des programmes.

Il n'y a pas de système éducatif uniforme, mais des sous-systèmes en fonction des lieux. Lorsque le dialogue fait partie du projet éducatif, il semble que ce soit la vision globale du projet éducatif, et de la société qui soient différents. Dans les lieux où cela fonctionne, le dialogue est anticipé et réfléchi entre parents, enfants et pros. Certains pro disent qu'ils seront hors des clous et que cela peut nuire à leur carrière de consacrer du temps au dialogue.

Le système n'est pas préparé à gérer les différences (handicap, sociales, langages, comportement). Les parents sont les plus préoccupés par l'absence de dialogue, évoquent parfois leur propre expérience. Ils insistent sur le fait que le dialogue s'installe souvent suite à une crise. Les parents deviennent experts, mais ne sont pas plus entendus malgré ces connaissances.

La conclusion de la recherche : l'UPP n'a pas voulu pointer les lieux où le dialogue fonctionne (ou pas), car cela n'est pas uniforme. Chaque système est complexe, donc la place et l'importance du dialogue devrait être un objectif national imposé et mis en pratique. Il faudrait laisser plus de place à l'innovation dans l'école classique.

UPP DE VENISSIEUX

L'UPP a pris naissance dans une crèche, constituée de papas et de mamans (de 25 à 60 ans). Les débuts de l'UPP ont connu des débats enrichissants, avec des idées arrêtées sur l'éducation des enfants, que les parents étaient prêts (ou non) à remettre en cause. A partir de là, le cheminement collectif a permis de faire émerger une préoccupation commune sur le bien-être des enfants. Les parents subissaient tous une préoccupation sociale et une obligation de réussir l'éducation de leurs enfants et d'être de meilleurs parents. Ils ont voulu repérer ce qui freiner ou pas la réussite : conditions de vie, contexte familial, entourage, quartier, société, médias, qualité des relations entre parents et pro... la relation parent/pro a été choisie comme facteur.

Les parents, conscients de ne pas être seuls éducateurs, souhaitent être reconnus, mais voir aussi s'impliquer les autres éducateurs (écoles, centres de loisir, crèches, centres sociaux...) d'où une conviction commune : les parents souhaitent avoir une place aux côtés des pro dans les lieux qui accueillent les enfants. C'est l'importance de la coéducation. Au fur et à mesure des rencontres, ce terme se définit. Parents et pro travaillent en complémentarité à l'éducation et au développement de l'enfant, chacun à sa mesure, depuis sa place et selon ses compétences. Où en est-on de la coéducation aujourd'hui ? Qu'en connaissent parents et pro ? Comment la pratiquent-ils ? Qu'est-ce qui la favorise et la freine ? C'est sur ce dernier point que le travail a porté : « Quelles sont les conditions de la mise en œuvre de la

coéducation ». Hyp : la coéducation est freinée par les préjugés, et nécessite dialogue et réciprocité, ainsi qu'un travail sur les postures et places de chacun ».

Le recueil de données s'appuie sur un recueil de vécu d'expériences des parents de la crèche, par des questionnaires aux parents et pro (500, 105 recueillis), par des rencontres avec des pro d'horizons différents. Une journée de la parentalité a été co-construite et co-animée par l'UPP.

54% de répondants parents et 46% de pro. 80% de femmes. Les réponses ont été regroupées par catégories : représentations et préjugés, projet et posture, communication et dialogue, relation aux institutions. Cela a permis, avec des entretiens avec des pro, d'identifier des freins et des leviers à la relation. Avec 10 parents, des grandes caractéristiques d'organisation dans les institutions ainsi que les soutiens à la parentalité ont été identifiées.

Les résultats : avez-vous entendu parlé de la coéducation et l'avez-vous vécu ? si le terme d'éducation a déjà été entendu, les personnes entendues l'ont déjà mise en œuvre, sans pour autant la nommer comme telle. Tous considèrent que la coéducation est souhaitée, mais ne va pas de soi, est parfois compliquée à mettre en œuvre. Les freins relèvent de la relation parents pro : postures, préjugés, manque de reconnaissance institutionnelle, méconnaissance de l'autre, manque de communication et de dialogue. Il faut donc travailler sur ces relations pour lever les freins. Les pro se sont davantage exprimés sur les freins, et ciblent les moyens comme freins. Les parents relèvent les projets.

Concernant les représentations négatives et les préjugés, regard que chacun porte sur l'autre, parents et pro s'accordent pour trouver que cela freine la relation. Les parents se sentent jugés, sentent un manque de confiance, une distance pro et un manque d'ouverture. Chez les pro, on retrouve un manque de disponibilité des parents, le fait que les parents voient l'école comme un mode de garde. Il y a donc jugement qui nuit à la coopération, un manque de reconnaissance réciproque qui empêche de se parler, et donc de pouvoir dégager des jugements.

Concernant la catégorie des attitudes et des projets, les freins ne sont pas les mêmes pour les parents et pour les pro : pour les parents, il y a un problème d'accueil, de recherche de se connaître ; pour les pro, il y a un manque de confiance des parents, l'impression que les parents ne créent pas l'environnement nécessaire. Manque de confiance, irrespect et agressivité sont présents chez les deux types d'acteurs. Chacun s'accorde à dire qu'un discours commun est important pour la réussite des enfants.

Chacun attend que l'autre fasse le premier pas. Un bon accueil facilite l'échange. La notion de confiance peut être bloquée par des attentes non exprimées et la peur de l'autre. Il s'agit de se retrouver autour d'un objectif commun.

Les pro expriment des difficultés dans la relation à l'institution pour permettre le dialogue. Les parents dénoncent trop de procédures. Parents et pro nomment l'importance de la disponibilité des pro pour créer une relation de confiance. Le projet institutionnel influence cela. Les codes institutionnels doivent être explicités.

Les leviers qui facilitent la relation pro : les parents parlent de reconnaissance et de connaissance du rôle de chacun, le dialogue, une relation égalitaire, une posture accueillante, un projet qui donne les moyens d'une coéducation. Sur la communication et le dialogue, les échanges verbaux et non verbaux, les liens formels et informels, la disponibilité de l'autre est une attente des deux côtés. Il semble important de communiquer sur ce qui va et ce qui ne va pas semble important pour les deux. Les pro disent que la disponibilité des familles est un levier important. Echange et partage sont associés par les deux parents. Le dialogue avec les parents doit permettre pour les pro que les parents se saisissent y compris des obstacles des pro. La liberté de parole est essentielle. La posture (prise de décision dans l'institution, aller à la rencontre) : le projet définit les postures, de repérer là où chacun peut prendre une place. Ecoute, attention et ouverture sont partagées par pro et par parents. Les parents attendent une posture d'accompagnement qui peut prendre différente forme.

Le projet est évoqué comme une condition de coéducation.

La coéducation passe par la nécessité de travailler sur le projet (bousculer les préjugés), les postures, d'identifier les rôles de chacun pour être complémentaire. Cela requiert dialogue et confiance avec un travail de communication. Le pro est plus facilement à l'initiative. Les moyens institutionnels doivent donner les espaces pour construire la relation de confiance. L'institution doit prendre sa part.

La complexité de la coéducation amène à se remettre en question. Les acteurs de la coéducation sont interdépendants. Pour être en confiance, il faut être reconnu et en confiance. La coéducation est un gâteau préféré dans lequel chaque ingrédient doit être dosé (postures, places, modalités, dialogue, projet, confiance).

LA PARTICIPATION DES PARENTS ET DES HABITANTS : QUELS ENJEUX POUR LES INSTITUTIONS ET LES POLITIQUES EDUCATIVES ?

Quelles réactions à l'issue de cette journée concernant la dynamique des UPP ? Concernant l'estime de soi, le fait de permettre aux personnes de trouver toute leur place et leur pouvoir d'agir aux côtés des institutionnels est particulièrement pertinent. Les UPP le permettent réellement. Beaucoup d'acteurs disent que la mobilisation des parents est difficile, mais on a entendu dire que la mobilisation par les pairs fonctionne. Il s'agit de prendre appui sur ces parents qui ont retrouvé leur pouvoir d'agir. Il s'agit de décroiser les dispositifs, de les ouvrir aux parents. La participation des parents améliore les résultats scolaires et le bien-être des enfants. La politique de la ville suit les UPP depuis le départ, et ne peut que

se réjouir de la journée d'aujourd'hui. Ces démarches sont reconnues par les institutions aujourd'hui. Les questions de participation mobilisent de plus en plus. Au-delà de la question de l'estime de soi que provoque la participation, on ne peut pas rester cantonner à des transformations individuelles. La participation doit permettre une transformation collective de nos institutions. Les UPP sont une forme de participation, mais d'autres peuvent être inventées, peut-être plus légères en termes d'attente vis-à-vis des parents.

Quels sont les politiques et dispositifs que chaque institution soutient en termes de mobilisation de parents, de croisements de savoirs ? comment continuer à amplifier cette mobilisation ?

Le Ministère de l'éducation nationale travaille avec la DGCS et le CGET sur les schémas départementaux d'aide aux familles. Il impulse des dispositifs : la loi pour la refondation de l'école a prévu la création d'un espace à l'usage des parents dans les écoles (copil avec asso de parents pour les déployer). L'enjeu est important, et ce n'est pas simple partout de laisser cet espace aux parents. Un guide va être diffusé aux pilotes des territoires (inspecteurs éducation nationale pour le premier degré et chefs d'établissement pour le second degré). Cela demande aussi de répondre au besoin de formation des parents aux techniques d'animation. La mallette des parents est déployée sur toutes les académies (CP et 6^{ème}, mais sera déployé sur le niveau 3^{ème}/2^{nde} l'an prochain). Il y a 65.000 écoles et collèges pilotés par le Ministère. Mais les lignes bougent, en passant par la reconnaissance mutuelle pour installer le dialogue d'égal à égal.

La participation des habitants au Ministère de la ville est vu comme leur association aux nouveaux contrats de ville. Seule la moitié des conseils d'habitants a pu se créer. A partir du moment où on veut s'appuyer sur les habitants, il faut qu'ils soient formés à l'animation et à la représentation. Tout n'est pas parfait, et il faut continuer. Des formations sont mises en place pour les conseils citoyens (avec le CNFPT qui forme les élus).

La branche famille porte de nombreux dispositifs parce qu'elle les finance : REAPP (réseau d'acteurs qui se rencontrent sur le territoire pour adapter les actions qui répondent aux besoins), médiation familiale et espaces de rencontre (instauration de liens familiaux), espace de rencontre parents enfants, contrats locaux d'accompagnement à la scolarité pour accompagner les parents dans leur relation à l'école, départ en vacances des familles. L'UPP est une démarche qui gagnerait à être injectée dans tous ces dispositifs. La branche famille veut renforcer la mission d'animation sur les territoires pour que les acteurs se rencontrent, et faire évoluer le site monenfant.fr pour mieux informer les familles sur les actions développées au plus près de chez eux.

La fondation de France accorde des subventions à des associations dans différents domaines. Un des principes d'action est de mettre en valeur la participation en en faisant un critère commun de tous ces appels à projet. La fondation essaie d'aller plus loin, pour susciter la participation de collectifs pas forcément structurés sous forme association : il y a une « bonification coconstruction » pour répondre au

temps et aux moyens supplémentaires nécessaires (frais de transport, garde d'enfant, traducteurs...). Dans toute une série de programmes, il y a un axe de participation (habitat, environnement...) qui permet les rencontres entre personnes qui ont des avis différents. En 2014, un programme a été ouvert pour financer 15 projets par an dont le cœur concerne la participation des personnes, avec deux critères : ces projets doivent avoir un impact social durable (résoudre collectivement un problème social en entraînant des transformations selon des méthodes particulières) et porter le point de vue des personnes auprès des institutions.